L'Epi-pratique

Horaires de tonte et de bricolage

lundi à vendredi :
de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h
samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
dimanche et jours fériés :
de 10 h à 12 h uniquement

Planning de ramassage des déchets verts

	les mercredi :		
Mars	**7**	**21**	
Avril	**4**	**18**	
Mai	**2**	**16**	**30**

Rappels importants :

1. Les déchets doivent être déposés sur le trottoir, devant l'habitation, dans des sacs d'un poids raisonnable et en nombre restreint (8 sacs de 35 kg maximum).
2. Les grandes coupes doivent être réunies en bottes facilement manipulables.
3. Evitez de mettre les déchets trop tôt avant la date.
4. Pour les gros volumes de déchets la Mairie met à disposition une benne soit pendant la semaine (dépôt un jour, enlèvement le lendemain) soit pendant le week-end (dépôt le vendredi, enlèvement le lundi).

L'agenda

MARS

Samedi 24 : Loto du Foyer Rural
pour la colonie participative à 20h30 à la salle des fêtes.

AVRIL

Samedi 7 : Soirée paëlla
Dîner organisé par les jeunes de la colonie participative pour financer leur projet.

Dimanche 8 : Carnaval de l'APE
L'APE invite petits et grands à venir défiler dans leur plus beau costume.

JUIN

Dimanche 3 : Vide-greniers
Organisé par le Foyer Rural.

CHAQUE MOIS

Les vendredis : Age d'Or
Concours de belote à 21 h, à la petite salle des fêtes.

Les jeudis : Age d'Or
Cours de Gymnastique Equilibre de 9 h 30 à 11 h à la grande salle des fêtes.

L'Epifeuille
Journal d'information municipale de la commune d'Aigrefeuille.
Directeur de la publication : Brigitte Calvet, maire
Responsable de la rédaction : Joël Lemorton, adjoint
Comité de rédaction : Laurence Anthiniac, Sandra Duru, Joël Lemorton, Marine Loubet, Mary Poupot
Conception et mise en page : Laurence Anthiniac
Imprimé par nos soins.

Informations pratiques

La Mairie est ouverte **tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (sauf fermeture le jeudi de 14 à 16 h)** :

Téléphone : 05 61 83 68 97 Fax : 05 61 83 45 46

Mél : mairie.aigrefeuille31@wanadoo.fr

A la Médiathèque

Venez découvrir la nouvelle sélection d'ouvrages de la Médiathèque Départementale...

Horaires :

Lundi : fermée
Mardi : 15h15 – 18h30
Mercredi : 16h – 18h30
Jeudi : 15h15 – 18h30
Vendredi : 15h15 – 18h30

Nous aurions besoin d'aide...

Nous recevons régulièrement de très beaux livres gentiment offerts à la Médiathèque.

Enregistrer et couvrir ces livres demande beaucoup de temps et il nous est malheureusement difficile de tous les couvrir pour vous en faire profiter aussi rapidement que nous le souhaiterions. Aussi, si vous avez quelques minutes de disponibles, vous pouvez nous aider en couvrant 1, 2 ou plusieurs livres. Il vous suffit de passer à la Médiathèque où Jacky vous montrera comment couvrir un livre et mettra à votre disposition le papier nécessaire ainsi que les livres que vous pourrez couvrir sur place ou emmener chez vous pour les couvrir quand vous aurez un moment.

D'avance nous vous remercions pour votre aide.

Pharmacie de nuit Toulouse : (76 allées Jean Jaurès) 05.61.62.38.05
Dentiste de garde (permanence) : 05.61.54.80.80
Vétérinaire de garde : Clinique vétérinaire de l'Autan - 05.61.24.45.20
Médecin de garde : 3966 « Allo Docteur » ou le 15 en cas d'urgence vitale
Médecin : Dr ASSALIT (05 61 83 09 46)
Masseur-Kinésithérapeute : Carine LECHA (05.61.81.86.48)
Infirmier (ère) :
Thierry LAVAL (06.10.64.19.96)
et Anne LE SQUEREN (06.09.77.43.10)
Gendarmerie Lanta : 05 62 18 63 13
Taxi Patrick : 06 10 63 48 29

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site : www.aigrefeuille.fr

L'Epifeuille

Bulletin mensuel d'information municipale

République Française
Département de la Haute-Garonne
MAIRIE D'AIGREFEUILLE

Mars 2018

Le mot du Maire

Le Conseil des Citoyens, en accord avec la Municipalité et avec la participation de Lucie DUCROS et de Thierry IMART, vous sollicite pour un projet « participation citoyenne » qui va permettre une solidarité entre voisins dans la protection de vos biens.

Le taux de cambriolages est très faible sur la commune, mais au regard des autres communes proches, nous devons être et rester vigilants. Je vous demande donc, dans la mesure du possible, de répondre au questionnaire joint à l'Epifeuille et d'exprimer vos remarques et interrogations.

La protection des biens, c'est une chose, mais la sécurité pour tous en est une autre.

Je veux soulever le problème de la vitesse excessive sur notre commune et je ne pense pas uniquement sur les routes départementales qui traversent notre village, mais également dans les lotissements.

Je vous demande à tous de faire preuve de prudence, de civisme lorsque vous êtes au volant de votre véhicule afin de garantir la sécurité de tous et je pense notamment à celle des enfants qui jouent et des promeneurs.

Votre maire, Brigitte Calvet

Cérémonie des voeux 2018

Bon nombre d'habitants et d'employés municipaux ont répondu présent à une cérémonie des vœux nouvelle formule cette année puisqu'elle se déroulait pour la première fois en fin d'après-midi le vendredi 12 janvier.

Dans les vœux formulés pour 2018, Mme le Maire a d'abord parlé de sécurité routière dans le village annonçant le passage à 30 km/h de plusieurs rues d'Aigrefeuille pour essayer d'empêcher certains automobilistes de rouler beaucoup trop vite (jusqu'à 160 km/h au lieu-dit Sain-Julia !). Elle a ensuite indiqué que les travaux d'aménagement du centre village allaient démarrer avec le printemps, ainsi que la commercialisation des lots du lotissement communal de la Marelle au bas du chemin de Lauzerville.

Brigitte Calvet a par ailleurs remercié pour leur implication et leur disponibilité l'ensemble des personnels de la commune, les équipes enseignantes et les animateurs responsables des temps d'activités périscolaires, les bénévoles de l'aide aux devoirs, les membres actifs des différentes associations d'Aigrefeuille, les membres du Conseil Citoyen et les élus de son équipe municipale.

M. Claude Raynal, sénateur de la Haute-Garonne et Vice-président de Toulouse Métropole, faisant l'honneur de sa présence à la commune, a pris la parole à son tour pour présenter ses vœux à la population.

Dans un moment de convivialité autour de l'apéritif offert par la mairie cette cérémonie s'est achevée par la rencontre et les discussions entre les habitants : des fidèles, qui ont plaisir à se retrouver, aux habitants tout récemment installés, venus à la rencontre des habitants et des élus.

APE

Une belle réussite pour le loto des enfants

Le dimanche 11 février a eu lieu le loto des enfants organisé par l'APE d'Aigrefeuille. Petits et grands étaient à l'écoute des numéros tirés et impatients de savoir s'ils avaient gagné. Certains ont eu la chance de remporter des jeux, des places de spectacle, une caméra sportive ou encore une trottinette électrique. Le tirage du carton final était attendu et c'est Clémence qui a remporté le Légo StarWars bébé 8 tant convoité.
Merci de votre participation à cette après-midi festive.

Nous vous donnons **rendez-vous le dimanche 8 avril pour le carnaval**, puis le vendredi 8 juin pour la fête de l'école.

L'APE d'Aigrefeuille

Foyer Rural

Un loto pour la colo !

Les jeunes de la colonie participative et solidaire lancée par le foyer rural vous invitent à leur loto le **samedi 24 Mars à la salle des fêtes à 20h30**. De nombreux lots sont à gagner pour une valeur de 2 000 euros (aspirateur robot, caméra de sport, places TFC, bons d'achat, massage, entrées parc d'attraction…). Venez nombreux pour passer un bon moment et vous amuser afin de nous aider à partir en colonie cet été !

Lisa Dupuy

Assemblée Générale 2018

L'assemblée générale annuelle du Foyer rural d'Aigrefeuille s'est déroulée le vendredi 19 janvier à 20h30.

Le bureau reste inchangé avec Géraldine Loulier, Présidente - Francis Chanson, Trésorier - Nicolas Constant, Trésorier adjoint - Frédéric Arias, Secrétaire. Le conseil d'administration se compose cette année de Nicole Lavigne, Florence Moussault, Juliette Dixon, Myriam Arias, Béatrice Queulin et Emmanuelle Cano.

Je rappelle que le Foyer rural d'Aigrefeuille vous propose de nombreuses activités sportives et culturelles dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 99 ans !

Consulter notre blog : http://fr-aigrefeuille.blogspot.fr/ pour plus d'information ou scanner le QR code.

Deux événements à venir organisés par les jeunes de la colonie participative et solidaire :

LOTO le SAMEDI 24/03 à 20h30

REPAS KARAOKE le SAMEDI 07/04 en soirée

Géraldine Loulier, Présidente du Foyer rural d'Aigrefeuille.

Age d'Or

Assemblée générale du 11 mars

L'AGE D'OR AIGREFEUILLOIS a tenu son Assemblée Générale annuelle ce dimanche 11 mars 2018, en présence de Madame Brigitte CALVET, Maire de la commune, avec une participation de 90%. Merci à tous et toutes de vous être déplacés aussi nombreux.

Les activités de cette association sont multiples tout en privilégiant les moments d'échanges et de convivialité : repas, voyages, gymnastique, sorties à la journée, belote.

Mais, les adhérent(e)s de l'Age d'Or savent aussi se rapprocher des habitants de la commune en participant au PEDT, en s'investissant auprès des autres associations et en proposant essentiellement des moments festifs autour de repas.

Le bilan financier, établi par le Trésorier et son adjointe, faisant apparaître une saine gestion et un bon équilibre des comptes, est adopté à l'unanimité.

Le bureau s'est enrichi d'un nouveau membre Mme CIVADE Marie-Dominique ; ont été réélus Mmes CUQ Simone et DELATORRE Anne-Marie, et M SANY Bernard. En font également partie Mmes BONATO Marcelle, CORDIER Marie-José, DI GREGORIO Anna, FRAT Monique, SANY Martine. La constitution du bureau se fera lors de la 1er réunion le mardi 13 mars.

L'Age d'Or va fêter ses 20 ans le Dimanche 13 Mai 2018. A cette occasion tous les habitants sont d'ores et déjà cordialement invités à retenir cette date pour venir festoyer avec nous et partager des moments de convivialité. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

La réunion s'est achevée par un excellent repas très convivial.

Le Conseil Municipal

Séances du 12 et du 22 février

Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement pour le budget 2018

Comme chaque année, en attendant le vote du budget en avril, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner autorisation à Mme le Maire pour l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses de la section d'investissement pouvant survenir avant le vote du budget 2018 dans la limite de 25 % du total.

Acquisition de jeux extérieurs au chemin des Andains

Le Conseil Municipal retient la société Altrade pour un montant de 14 165 € HT. Une demande de subvention sera soumise au Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD 31) dans le cadre du Contrat de Territoire.

Acquisition de jeux extérieurs pour le centre du village

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer une demande de subvention au CD 31 dans le cadre du Contrat de Territoire pour un montant estimatif de 16 000 € HT.

Mise en accessibilité du centre de loisirs

Dans le cadre de la tranche 3 du plan ADAP de la commune, il s'agit de changer les portes d'entrée pour faciliter l'accès à tous, pour un montant de 4 162, 72 € HT. Une demande de subvention au CD 31 sera soumise.

Rénovation du bureau du Maire

Compte tenu de leur vétusté, les revêtements des murs et du sol vont être rénovés pour un montant de 4 162, 72 € HT, avec demande de subvention au CD 31.

Personnel Communal

Le Conseil Municipal autorise le recrutement de vacataires pour un besoin occasionnel (personnel malade par exemple).

Lotissement de la Marelle : fixation du prix de vente des lots

Le Conseil Municipal fixe les prix des 15 lots du lotissement communal de la Marelle. Suivant la situation des terrains, le prix au m² se situe entre 160 et 220 €.

Lotissement de la Marelle : étude géotechnique

Pour réaliser l'étude géotechnique du lotissement, le Conseil retient la société CIRTER pour un montant de 2 520 € HT.

Lotissement de la Marelle : dossier Eau

Pour élaborer le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau du lotissement, le Conseil retient la société VALORIS pour un montant de 3 300 € HT.

Signature du Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer avec la CAF 31 le contrat Enfance Jeunesse permettant l'octroi de subventions pour le fonctionnement pour le Centre de Loisirs.

Prochain Conseil Municipal
le lundi 26 mars 2018 à 20h30

Consulter le nouveau site internet de la commune
sur www.aigrefeuille31.fr (nouvelle adresse)